

# **Catalogue de formation 2022**

**à destination des bénévoles et salariés  
des fédérations et associations de  
protection de l'environnement**

## **ÉCOL' AU DROIT,**

est un organisme de formation au droit et à la police de l'environnement basé en Saône et Loire, déclaré en préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté, agréé pour dispenser de la formation aux élus locaux et certifié Qualiopi pour le financement des formations par les OPCA.

Nos formations sont animées par Mathieu LABRANDE, juriste spécialisé en droit de l'environnement.

Les formations s'axent autour de **travaux en ateliers, d'exercices ludiques et d'études de cas** offrant une alternance entre la pratique et la théorie et une **animation interactive**.

Plusieurs niveaux sont proposés: débutant, intermédiaire et confirmé. Aucune base juridique n'est requise.

Les formations ont lieu au choix dans notre centre de formation [La Roche Bleue](#) (La Roche Vineuse – 71) ou dans vos locaux.

Le nombre de participants par formation est **limité à 12 afin de répondre au mieux aux attentes** et évaluer les acquis au cours de l'intervention.

Nos formations se terminent par un QCM et une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant.

Les personnes à mobilité réduite sont bienvenues dans nos locaux . Les personnes en situation de handicap doivent nous informer préalablement sur leur situation. Une procédure d'entretien personnalisé sera mis en œuvre.

## SOMMAIRE

Agir face à une atteinte à l'environnement	<a href="#">page 3</a>
Participer à une enquête publique	<a href="#">page 4</a>
Contester une décision défavorable à l'environnement	<a href="#">page 5</a>
L'association agréée de protection de l'environnement devant le juge pénal	<a href="#">page 6</a>
La circulation des véhicules terrestres motorisés dans les espaces naturels	<a href="#">page 7</a>

## AGIR JURIDIQUEMENT FACE À UNE ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

### Contexte

Les bénévoles associatifs sont, malheureusement, trop souvent confrontés à des atteintes à l'environnement (pollutions, destruction d'espèces protégées, remblaiement de zones humides, abandon de déchets, circulation motorisée dans les espaces naturels...).

Faute de formation, il n'est pas toujours aisé d'identifier les interlocuteurs compétents pour constater et faire cesser ces troubles.

L'objet de cette formation est de vous donner les clefs pour réagir au plus vite et au mieux face à une infraction environnementale. A l'issue de la formation, les participants maîtriseront les règles de rédaction de la plainte (thématique au choix).

### Objectifs pédagogiques

Identifier et articuler les différentes normes environnementales

Pratiquer le Code de l'environnement

Reconnaître les différents acteurs de la police de l'environnement

Distinguer les différentes juridictions

Identifier les éléments nécessaires à la rédaction d'une plainte

### Contenu

#### L'articulation des différents textes en droit de l'environnement

La hiérarchie des normes (Constitution, Charte de l'environnement, traités, directives européennes, lois, règlements, arrêtés...)

#### Le code de l'environnement

La structure et la manipulation du code de l'environnement

Les textes en vigueur sur le site Legifrance

#### Les acteurs de l'environnement

Le rôle de l'agrément pour les associations de protection de l'environnement (conditions, délais, champ territorial et modalités d'obtention, intérêt pour les actions contentieuses)

L'administration déconcentrée de l'environnement (Rôles et pouvoirs des DREAL et DDT)

La police de l'environnement

#### Les ordres juridictionnels

La distinction entre les juridictions judiciaires et les juridictions administratives

Les juridictions pénales

#### Le procureur de la République

Son rôle et ses pouvoirs (l'action publique)

Les partenariats entre le procureur de la République et l'association

#### Le rôle des associations agréées de protection de l'environnement (l'action civile)

Mise en œuvre d'une stratégie contentieuse au sein de l'association

Le dépôt de plainte

La constitution de partie civile

#### Étude de cas (au choix)

Atteinte au milieu aquatique, pollution industrielle, destruction d'espèce protégée, abandon de déchets, circulation avec des agents motorisés dans les espaces naturels

### Niveau

Niveau 1

Maîtriser la langue française

### Durée

3 jours

## PARTICIPER À UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

### Contexte

L'enquête publique du code de l'environnement est le cadre juridique permettant la prise en compte des intérêts des associations lors d'opérations susceptibles d'affecter l'environnement. Les bénévoles sont ainsi informés et formulent leur avis sur des projets impactants.

L'objet de la formation est de vous transmettre les repères pour une participation active et efficace lors de l'enquête publique. La formation est articulée autour d'une étude de cas.

### Objectifs pédagogiques

Identifier le champ d'application de l'enquête publique  
Analyser le déroulement de l'enquête et intervenir aux moments clefs  
Mesurer les devoirs du commissaire enquêteur  
Déterminer vos droits lors de l'enquête publique

### Contenu

#### Champ d'application

Les documents et opérations soumis à enquête publique  
Opérations ne relevant pas du régime de l'enquête publique  
Opérations dispensées d'enquête publique

#### Déroulement de l'enquête

L'ouverture (autorité compétente, objet, modalités d'organisation, publicité)  
Le dossier d'enquête (composition, communication, observations du public)  
La clôture

#### Le commissaire-enquêteur

Les modalités de désignation  
La commission d'enquête  
Principes d'indépendance et d'impartialité  
Prérogatives du commissaire enquêteur  
Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur

#### La participation du public

L'accès au dossier d'enquête publique  
La communication du dossier d'enquête publique  
Les observations et propositions du public

### Niveau

Niveau 1  
Maîtriser la langue française

### Durée

3 jours

## CONTESTER UNE DÉCISION DÉFAVORABLE À L'ENVIRONNEMENT

### Contexte

Les propositions associatives préalables à l'adoption d'une décision administrative préjudiciable à l'environnement ne trouvent pas toujours un écho favorable. Malgré l'échec de la concertation et de la participation, les associations peuvent mener à terme leur action protectrice en saisissant les juridictions administratives. Le projet pourra ainsi être annulé et l'environnement préservé.

L'objet de la formation est l'identification des règles de base pour demander l'annulation d'une décision (État ou collectivités territoriales) défavorable à l'environnement.

Les journées de formation s'articuleront autour d'une étude de cas (au choix).

### Objectifs pédagogiques

Identifier et articuler les différentes normes environnementales

Pratiquer le Code de l'environnement

Comparer les grands ordres de juridictions

Distinguer les règles relatives aux recours

Déterminer les éléments pour engager un recours

### Contenu

#### La distinction des deux grands ordres de juridictions

Les juridictions judiciaires (civiles et pénales)

Les juridictions administratives (Tribunal administratif, Cour administrative d'appel, Conseil d'Etat)

#### Les différents types de recours administratifs

Le recours en annulation: le recours pour excès de pouvoir

Le recours de plein contentieux

Les référés

#### Les règles relatives au recours

La forme de la requête, les délais, les conditions

#### La recevabilité de l'action des associations

L'objet statutaire, l'organe décisionnaire, la compétence pour ester en justice

#### Étude de cas en police de l'eau et des milieux aquatiques

### Niveau

Niveau 1

Maîtriser la langue française

### Durée

3 jours

## L'ASSOCIATION AGRÉÉE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DEVANT LE JUGE PÉNAL

### Contexte

L'association, lorsqu'elle constate une atteinte à l'environnement, informe le procureur de la République de ces faits par une plainte. Le magistrat peut décider de donner suite à cette plainte en engageant des poursuites à l'égard de l'auteur présumé de l'infraction.

L'association pourra ainsi demander la réparation de son préjudice dans le cadre d'une constitution de partie civile.

L'objet de cette formation est de vous donner les clefs pour intervenir devant les juridictions pénales dans le cadre d'une constitution de partie civile. A l'issue de la formation, les participants maîtriseront les règles relatives à la rédaction d'une constitution de partie civile.

### Objectifs pédagogiques

Identifier les textes relatifs à la recevabilité de l'action en justice de l'association

Distinguer les éléments contenus dans la constitution de partie civile

### Contenu

#### Les différentes formes de constitution de partie civile

La plainte avec constitution de partie civile

La constitution de partie civile devant le juge pénal

#### La recevabilité de l'action en justice de l'association agréée

Le principe juridique

Le régime dérogatoire des associations agréées de protection de l'environnement

#### L'organe statutaire compétent pour ester en justice

Le contenu des statuts

La délibération de l'organe compétent

Le représentant en justice de l'association

#### Le contenu de la constitution de partie civile

Les éléments relatifs à l'action publique

Le préjudice de l'association

Le mode de réparation du préjudice

#### Etude de cas (au choix)

Pollution des eaux, non respect de la loi sur l'eau, ICPE, espèce protégée...

### Niveau

Niveau 2

Les participants à cette formation doivent avoir suivi la formation « Agir face à une atteinte à l'environnement »

### Durée

3 jours

## LA CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES MOTORISÉS DANS LES ESPACES NATURELS

### Contexte

La circulation des véhicules terrestres motorisés (4x4, moto-cross, quad, motoneiges...) dans les espaces naturels hors du cadre législatif et réglementaire fixé par le Code de l'environnement est source de nuisances tant pour la faune et la flore que pour les usagers de la nature. Cette formation permettra d'identifier les règles applicables en la matière.

Cette formation permettra d'identifier les règles applicables en la matière, les agents compétents pour constater les infractions et la stratégie d'actions à mettre en oeuvre par les associations.

### Objectifs pédagogiques

Identifier les véhicules visés par la réglementation

Catégoriser les lieux où la circulation est autorisée

Distinguer les cas de dérogations au principe d'interdiction de circulation

Définir les dispositions applicables aux terrains ouverts à la pratique des sports motorisés

Identifier la publicité illégale de circulation dans les espaces naturels

Maîtriser l'ensemble des infractions pénales issues du non respect du régime applicable

### Contenu

#### Le principe d'interdiction du hors piste

Voies ouvertes à la circulation, distinction voies publiques/privées, notion de voies privées ouvertes à la circulation publique.

#### Les exceptions

Véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ; véhicules utilisés à des fins professionnelles de recherche, d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels ; les propriétaires ou à leurs ayants droit circulant ou faisant circuler des véhicules à des fins privées sur des terrains appartenant aux dits propriétaires.

#### Le cas particulier des motoneiges

L'utilisation à des fins de loisirs sur des terrains autorisés ; Interdiction du convoyage des clients en moto-neige vers les restaurants d'altitude.

#### Les conditions d'ouverture d'un terrain pour la pratique de sports motorisés

Nécessité d'un permis d'aménager.

#### La publicité illicite

#### La fermeture des chemins ruraux par le maire

Les conditions de validité de l'arrêté municipal

#### Les infractions pénales directes et connexes

Les contraventions de 5ème classe, les différents agents verbalisateurs

### Niveau

Niveau 1

Maîtriser la langue française

### Durée

2 jours